

A Hazebrouck, le 16 juin 2026,

**Mesdames et Messieurs
Les DELEGUES TITULAIRES**

DES COMMUNES MEMBRES De TERRITOIRE d'ENERGIE FLANDRE

Nos réf : JLC/NLN/2026 CS

Affaire suivie par Natacha LECERF NOEL – DGS du TE
FLANDRE nlecerf@teflandre.fr

OBJET : Comité syndical du Mercredi 24 juin 2026 à 18H30

Mesdames et Messieurs les délégués,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Comité Syndical du TERRITOIRE d'ENERGIE FLANDRE qui se tiendra le :

**Mercredi 24 juin 2026 à 18h30
Salle Polyvalente de l'Ancienne Briqueterie
Route de Steenvoorde à WORMHOUT**

Vous trouverez en PJ, l'ensemble des questions portées à l'ordre du jour, ainsi que la note de synthèse accompagnée de ses annexes.

Pour ailleurs, je vous rappelle qu'une réunion portant sur les *projets solaires et les contraintes juridiques inhérentes à leur développement se déroulera ce même jour à 17h* préalablement à la séance du Comité.

Je souhaite également attirer votre attention sur le fait que le Comité ne peut valablement délibérer que si le quorum est atteint. **En cas d'empêchement, je vous remercie de bien vouloir transmettre cette convocation à votre suppléant afin qu'il puisse vous représenter.**

Vous remerciant par avance pour votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Le Président de TERRITOIRE d'ENERGIE FLANDRE
Jean-Luc CLEENEWERCK,**

